

ACCUEIL →



Info Village





VŒUX DU MAIRE
POUR
LA NOUVELLE ANNÉE
INVITATION

Afin de célébrer la nouvelle année
tous les Saint-Brissonnais
sont conviés
à un vin d'honneur
qui aura lieu à l'Espace Séguier
de Saint-Brisson-sur-Loire :
vendredi 5 janvier 2024 à 18h30

Le Maire



Mot du Maire



Mes chers concitoyens

Pour changer de la morosité ambiante, je ne vais vous annoncer que de bonnes nouvelles.

Le plan d'adressage de la commune est terminé, ce qui permettra à chacun de recevoir la fibre. Que ceux d'entre vous qui sont concernés par une nouvelle adresse n'omettent pas de la communiquer à leurs proches et à d'éventuels services concernés.

Le permis de construire de la cantine scolaire rue des Ruets est déposé. Nous attendons son instruction pour lancer la procédure des marchés publics et commencer les travaux.

Nos associations sont bien vivantes. Merci à elles d'animer notre village. Un bémol par contre : notre comité des fêtes est en sommeil. Que les bonnes volontés se manifestent pour sa survie.

Beaucoup de réussite avec les maisons fleuries. Merci à tous ceux et celles qui s'investissent pour un fleurissement qui profite à tout un chacun.

A la veille de cette année 2024, je présente à toutes et tous, petits et grands, mes meilleurs vœux, santé, bonheur etc etc...

Claude Pléau

PS : enfin mes chers concitoyens, j'en appelle à votre civisme, à votre sens des responsabilités : **TRIEZ, TRIEZ VOS DECHETS.** Merci.

Informations Municipales

MAIRIE :

Le secrétariat est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis de 14h à 17h30, vendredis de 14 h à 16h30 et le mercredi de 9h à 12h et 14h à 17h30. Tél. : **02-38-36-70-07**.

SYNDICAT DES EAUX DE ST BRISSON/ST MARTIN :

Le bureau est ouvert les lundis, mardis et jeudis de 13h30 à 16h30 et les vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Contact par mail ou par courrier. siaepstbrisson@orange.fr

Monsieur le Président du SIAEP Mairie 22, rue d'Autry 45500 SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE
ou par téléphone au **06-79-36-07-52 SEULEMENT ET SEULEMENT EN CAS D'URGENCE**

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Les horaires d'ouverture sont : le mercredi de 15h à 17h - le samedi de 10h à 12h.

ECOLES

- Saint-Brisson-sur-Loire Primaire : **02 38 36 76 51**
- Saint-Martin-sur-Ocre Primaire : **02 38 36 75 25** - Maternelle : **02 38 36 73 75**

EGLISE DE SAINT-BRISSON : Presbytère : **02 38 67 19 77**

LES NUMEROS D'URGENCE

SECURITE : - Gendarmerie : **02 38 05 11 30** ou **17** - Police Municipale : **02 38 67 21 84**
- Pompiers : **18**

SANTE : - Hôpital de Gien : **02 38 29 38 29** - Polyclinique J. d'Arc : **02 38 35 31 24**
- Centre anti-poison : **02 47 47 47 47** (Tours) - SAMU : **15**

MENAGER : E.D.F. dépannage : **09 73 04 54 05** - Urgence
GDF dépannage : **0800 47 33 33** - Sécurité gaz urgence
ORANGE : **39 00** - Assistance technique

TRANSPORT : SNCF : **36 35** - Agence Rémi Centre Val de Loire : **02 47 31 14 00**

DIVERS : Violences conjugales : **3919** - Drogue Info Service : **0800 23 13 13** - Enfance maltraitée : **119**
Sida Info Service : **0800 840 800** - Association Aide à Domicile : **02 38 67 62 11**

ETAT CIVIL

MARIAGES :

Diane DUFRAISSE et Nicolas DESSENON
Nathalie CAMOUS et Sylvain BAUDE
Julie BOULLET et Dimitri WERA
Pauline LOISEAU et Teddy DELPORTE

DECES : Micheline RAGU, 81 ans
Simone COTTRET veuve GAILLARD, 86 ans
Claude BOCQUET, 87 ans
Robert RAMOND, 72 ans
Liliane EYMARD, épouse DAVID, 77 ans

NAISSANCES :

Alice LIBESSART - Célyan JEAN AUDOUIN - Théo SIMON - Ayden DUNAS

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Les concessions arrivées à échéance en 2021 pourront être renouvelées ou non par le fondateur de la concession ou par ses ayants-droits.

A défaut, le terrain concédé pourra être repris par la commune deux ans après la date d'échéance.
Merci de contacter le secrétariat de mairie pour tous renseignements : **02-38-36-78-83**

AFFAIRES MILITAIRES

Les **jeunes hommes et jeunes filles** sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent l'âge de **16 ans**. Ces personnes devront se munir du livret de famille de leurs parents.

PanneauPocket



Vous êtes plus de 700 à avoir téléchargé l'application PanneauPocket pour recevoir **en temps réel** les informations et alertes (coupures réseau, météo, travaux..) de la commune.

Si vous ne l'avez pas encore téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, voici comment faire :

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Les actualités de la commune sont aussi sur :

> son site internet : www.saintbrissonsurloire.fr

> sa page Facebook : « Commune de Saint Brisson sur Loire »

Nouvel emplacement de la boîte aux lettres de la Poste



La boîte aux lettres de la Poste se trouvant rue du Bizoir a été déplacée **rue d'Autry devant la mairie**.

Vous pouvez également affranchir et déposer vos courriers et colis à la Poste Relais de Saint-Brisson-sur-Loire située à l'épicerie place Groslin.

Conseils Municipaux

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR :

1. Demande de subvention 2024 auprès du Conseil Départemental du Loiret au titre de l'appel à projet d'intérêt communal du volet 3 (redevance des mines sur le pétrole/amendes de police) pour la réalisation de revêtement sur le trottoir rue de Gien (côté impair).
2. Acquisition par la Commune de la parcelle ZH 102 sise la Petite Prairie.
3. Plan d'adressage : dénomination des voies de la Commune.
4. Renouvellement de la convention de mise à disposition des biens meubles au profit de Monsieur Lancelot GUYOT ou pour lui la SCI « TOUS AU CHATEAU ».
5. Paiement des prix des maisons fleuries 2023.
6. Compétence de la Communauté des Communes Giennoises « Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables » : demande de modification statutaire.
7. Rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) relative à la prise de compétence « Création et entretien des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ».
8. Rapport d'activité 2022 du Syndicat d'Intérêt Scolaire de Saint-Martin/St Brisson.
9. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau en 2022.
10. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'assainissement en 2022.
11. Rapport d'activité 2022 de la Communauté des Communes Giennoises.
12. Compte rendu des délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal.
13. Questions diverses.

1 - DEMANDE DE SUBVENTION 2024 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET AU TITRE DE L'APPEL A PROJET D'INTERET COMMUNAL DU VOLET 3 (REDEVANCE DES MINES SUR LE PETROLE/AMENDES DE POLICE) POUR LA REALISATION DE REVETEMENT SUR LE TROTTOIR RUE DE GIEN (COTE IMPAIR)

Une consultation d'entreprises a été lancée et l'offre économiquement la plus avantageuse est estimée à 21 937.50€ HT soit 26 325€ TTC.

2 - ACQUISITION PAR LA COMMUNE DE LA PARCELLE CADASTREE ZH 102 SISE LA PETITE PRAIRIE

Après négociation, il a été convenu d'acheter la parcelle ZH 102 pour 500€.

3 - PLAN D'ADRESSAGE : DENOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE

Il est rappelé que la Commune a engagé, en collaboration avec la Poste, une opération visant à donner à chaque habitation de la Commune une adresse précise (nom de rue et numéro de voirie). Cette démarche est d'autant plus importante pour localiser chaque habitation pour le raccordement à la fibre optique mais également pour faciliter la distribution du courrier, et tous services de secours...

Ces voies concernent essentiellement les différents écarts en dehors du bourg.

4 - RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES AU PROFIT DE MONSIEUR LANCELOT GUYOT OU POUR LUI LA SCI « TOUS AU CHATEAU »

5 - PAIEMENT DES PRIX DES MAISONS FLEURIES 2023

Il est rappelé que pour récompenser les efforts fournis par les administrés qui fleurissent leur habitation et ainsi contribuent à embellir la Commune de Saint-Brisson/Loire, un prix des maisons fleuries est attribué chaque année.

Aussi, pour l'année 2023, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide d'attribuer à 77 lauréats, des prix allant de 4€ à 25€ chacun, soit une somme totale de 476€.

6 - COMPETENCE « CREATION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE CHARGE NECESSAIRES A L'USAGE DE VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES » : DELIBERATION SUR LA PRISE DE COMPETENCE

7 - RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) RELATIVE A LA PRISE DE COMPETENCE

« CREATION ET ENTRETIEN DES INFRASTRUCTURES DE CHARGE NECESSAIRES A L'USAGE DE VEHICULES ELECTRIQUES OU HYBRIDES RECHARGEABLES » (IRVE)

8 - RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DU SYNDICAT D'INTERET SCOLAIRE DE ST MARTIN/ST BRISSON

Vu l'article L5211-39 du Code Général des collectivités Territoriales,

En application de l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales « Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque Commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus ».

Madame Thérèse MÉRANGER, Vice-Présidente du SIS présente le rapport d'activité du Syndicat d'Intérêt Scolaire de St Martin/St Brisson pour l'année 2022, lequel a été délibéré par le SIS le 28 juin 2023.

Madame CROTTÉ informe que M. Patrick CHENUET Président du SIS et Maire de St Martin/Ocre a démissionné de la Présidence. Monsieur CHENÉ, membre du SIS a été élu Président du SIS le 13 septembre 2023.

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité du Syndicat d'Intérêt Scolaire de ST Martin/St Brisson pour l'année 2022.

9 - RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'EAU EN 2022

Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995 et le décret du 6 mai 1995 relatif au renforcement de la protection de l'environnement, le rapport sur la gestion du service de l'eau au cours de l'exercice 2022 établi conformément aux indicateurs techniques énumérés par le décret du 6 mai 1995 (journal officiel du 7 mai 1995) est présenté au Conseil Municipal.

Monsieur PLÉAU explique les difficultés financières du Syndicat depuis 2020 (investissements sur la station, travaux sur le réseau vieillissant, coût de l'énergie...).

Aussi, une ligne de trésorerie a dû être ouverte auprès du Crédit Agricole ainsi que l'augmentation des tarifs de l'eau de 20%...

A titre d'information simplement, M PLÉAU explique que les membres du SIAEP, conseillers de la Commune de St Martin/Ocre, souhaitent solliciter chaque Commune pour une subvention.

Monsieur Cédric CHAUVETTE de la commission eau potable auprès de la Communauté des Communes Giennes et membre du SIAEP antérieurement, est étonné que la situation financière se soit dégradée à ce point depuis 2020, alors que le SIAEP avait un bon fonds de roulement.

A l'unanimité et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport 2022 adopté par le conseil syndical des Eaux le 26 septembre 2023.

10 - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT EN 2022.

11 - RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

12 - COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DELEGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire est tenu à rendre compte des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoir donnée par le Conseil :

1 - Bien soumis au droit de préemption pour lesquelles la Commune a renoncé à exercer son droit :

- AD 809-rue du Colonel Chevreau
- AD 95 Quartier du Château
- AD 299-300 41, rue d'Autry
- AD 792 Quartier du Château
- ZM 33 La Côte des Rablasses
- AD 641-642 sises 6, rue des Colissonnes
- ZB 35 Les Crocs

2 - Quatre renouvellements de concessions dans le cimetière et 2 nouvelles attributions de concessions entre le 1^{er} juin 2023 et le 31 août 2023

3 - Signature d'un acte notarié entre la Commune et LOGEMLOIRET concernant la résiliation du bail emphytéotique des terrains sur lesquels LOGEMLOIRET a édifié 10 logements locatifs sociaux situés sur les parcelles ZI 75, 76, 79 les Prunelles.

Cette cession a été conclue moyennant le prix de 143 585€

4 - Vente de Bois à l'entreprise VERNILLET BOIS CONSEIL pour...11 268€ (78 stères de bois situés au stade).

Repas de nos Anciens

Dimanche 26 Novembre 2023

Cinquante-sept personnes ont participé au repas cette année.

L'animation assurée par SACHA qui a su intéresser et faire participer nos convives, la chanson et la danse ont enjouié tous les participants et l'ambiance fut excellente.

Le déjeuner préparé par Entre Loire et Sologne a enchanté les papilles de tous nos anciens.

Et pour ceux qui n'ont pas pu venir, un colis dégustation leur sera remis prochainement.



*Soupe Champenoise
et son Assiette Gourmande*

*Le Saumon en Déclinaison,
Fumé pour le Goût,
en Gradlax pour le Moelleux,
en Rillettes pour l'Onctuosité*

*Entracte Gascon
(Glace au Pruneau, arrosée d'Armagnac)*

*Suprême de Pintade Fermière
Contisé à la Chlorophille,
Jus Doux Émeraude*

Assiette de Salade et Fromage

*Paarlota aux Fruits d'Automne
Crèmeux Citron Vert,
Pistaches Concassées*



Téléthon

Le temps n'a pas encore été très beau cette année, mais notre équipe a assuré, avec la confection de gâteaux, la vente de vin chaud, de brioches, de chocolat.

Nos fidèles associations ont également été présentes et le Père Noël a fait une petite tournée avec deux ânesses « Maya et Ninon ».

Merci aux bénévoles qui se reconnaîtront.



Fanfare de l'Ocre

Même en état d'inquiétude et de questionnement, la Fanfare est toujours là et veut croire que quelques audacieux veuillent bien nous rejoindre ; pour nous conforter dans notre démarche de divertissement, de solennité, de partage, vous pouvez contacter le n° suivant :

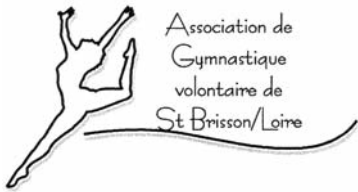
06 70 36 16 72

Nous rappelons que les répétitions ont lieu les vendredis soir à 20h, à la salle des sports de Saint-Brisson-sur-Loire.

Avec sourire et confiance, nous vous souhaitons de belles fêtes.



Gymnastique volontaire



- Toujours très appréciée, l'association de gymnastique est ravie d'accueillir de nouveaux adhérents venus rejoindre les adeptes de longue date !
- Adaptée à tous, cette activité dispensée par Josette, animatrice professionnelle, défend un sport non compétitif de loisir et de bien-être, favorisant une approche collective et conviviale qui permet de créer du lien social et qui lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique.

Les 2 premiers cours d'essai sont gratuits.

Pour tous renseignements : 06 37 08 22 67 - 06 77 22 97 08

- Afin de perpétuer lien social et entretien physique, et suivant la météo, nous organisons une marche chaque jeudi d'environ 2h dans les alentours proches.
- Le "bungy-Pump", association "Nordique Val d'Arcy", créée par Josette, connaît chaque année un succès croissant avec de nouveaux adhérents venus de tous les environs.

D'origine suédoise, cette marche à bâtons intégrant un système de pompe à ressort, favorise naturellement le corps dans une dynamique de marche ludique tout en amortissant les chocs articulaires.

Contacter Josette pour tous renseignements : 06 61 11 58 37

Dans l'attente de vous accueillir au sein de nos disciplines.... nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous.



Art Patrimoine et Société

AP&S Société
Art Patrimoine & Société

L'association **Art Patrimoine et Société (AP&S)** qui compte plus d'une centaine d'adhérents présentera le bilan de ses activités 2023 dans le **N°5** du « **Petit Journal de l'AP&S** » diffusé dans toutes (Ou presque !) les boîtes aux lettres du village avant la fin de l'année !

D'ores et déjà, l'année 2024 s'annonce riche en événements comme vous le constaterez.



La troupe LE STRAPONTIN revient à Saint-Brisson le **samedi 20 janvier 2024 à 18h00**, Espace Séguier pour une première représentation de la saison 2024 de la pièce « Tout le plaisir est pour nous », adaptation très divertissante d'un texte de Ray Conney, roi du vaudeville anglais.

Comme d'habitude, l'entrée est gratuite (participation au chapeau).

La soirée sera suivie, pour ceux qui le souhaitent, d'un dîner (25 €, pour les adhérents à l'AP&S, 30 € pour les autres). Le nombre de places étant limité, la réservation est ouverte dès à présent au 02 38 67 15 16 (Denise Bongibault) ou 02 38 36 72 84 (Monique Barret), ou par mail : aps.saintbrissonsurloire@orange.fr

Par ailleurs nous vous rappelons la publication du « **RETOUR DE LA MEUNIÈRE DE SAINT-BRISSON** » qui rencontre un gros succès puisqu'un second tirage a été réalisé ! Suite de « La meunière de Saint-Brisson » publié en 2016 par l'AP&S, ce nouveau roman est une chronique qui révèle les vicissitudes de la vie d'une famille saint-brissonnaise dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

Il a été écrit par une équipe « d'écrivains » amateurs de l'AP&S qui a rassemblé et transposé des notes trouvées dans les archives ou la mémoire de certains d'entre eux. Il relate des intrigues associées à des personnages ayant existé ou non et supposés avoir vécu à diverses époques. Indifféremment, des personnages fictifs et des personnages réels de l'Histoire ou de la « petite histoire » du village se croisent, mais l'ensemble s'inscrit de toute évidence dans la fiction.

« **LE RETOUR DE LA MEUNIÈRE DE SAINT-BRISSON** » est en vente auprès de l'AP&S, à la Maison de la Presse de Gien, ainsi qu'à l'auberge de Saint-Martin et au magasin Intermarché de Poilly-lez-Gien.



Quelques dates à retenir dès maintenant :

- **Samedi 20 janvier 2024 à 18h00 : théâtre** (Voir ci-dessus), Espace Séguier + dîner.
- **Vendredi 8 mars 2024 à 15h00 : assemblée générale AP&S**, Espace Séguier.
- **Dimanche 14 avril 2024 à 16h00 : Concert du printemps**, Eglise de Saint-Brisson.
- **Samedi 26 octobre au lundi 11 novembre : Salon Européen d'Art Contemporain.**

Les chroniques de l'Association des... ...Parents d'Elèves de St-Martin/St-Brisson



L'Association de Parents d'élèves (APE) est une association de parents bénévoles dans l'animation de la vie scolaire.

Notre objectif est d'organiser tout au long de l'année scolaire des actions et des manifestations pour les élèves et leur famille.

Grâce aux nombreuses actions menées et à l'implication de tous, l'APE verse aux coopératives scolaires des écoles de Saint-Martin-sur Ocre et de Saint-Brisson-sur-Loire une participation financière pour les aider dans leurs projets.

Pour l'année scolaire 2022-2023, le Conseil d'Administration a décidé de donner une participation de 15 euros par enfant. Pour l'ensemble des 8 classes, soient 172 élèves, cela représente un montant de 2.580 euros.

Pour les classes de St-Martin : 1.200 € : 2 classes de CM : provision pour la classe de découverte de l'année scolaire 2023-2024 : APE : 795 €. 2 classes de Maternelle : participation à la sortie pédagogique au Parc du Boutissaint : APE : 405 €.

Pour les classes de St-Brisson : 1.380 € : Participation à la sortie au Festival de Sully pour les 4 classes et 1 spectacle au théâtre de l'Escabeau de Briare le 16 décembre pour les CP et 1 spectacle au théâtre de l'Escabeau de Briare le 8 déc. pour les CE1 et CE2

Le 5 octobre 2023 s'est déroulée l'Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves de Saint-Martin-sur-Ocre et de Saint-Brisson-sur-Loire (APE). Le Conseil d'Administration est composé de M. Julien JAWORSKI (Président), M. Yoann CHANTEREAU (Trésorier) et Mme Anne CHAFFAL (secrétaire).

Les activités sont bien réparties puisque le 15 octobre, l'APE a organisé son 2nd « Vide ta Chambre – Vide Poussette » à la salle des fêtes de Saint-Brisson-sur-Loire en accueillant une trentaine d'exposants et de nombreux visiteurs. Forte de ce succès elle prépare le Marché de Noël !

L'APE cherche toujours à accueillir de nouveaux membres pour faire vivre les projets : des idées nouvelles, du temps à partager dans la mesure de ses possibilités.

Si vous souhaitez vous investir, vous pouvez nous contacter via notre adresse :

ape.stmartin.stbrisson@gmail.com

Education et Sport Canin



Qu'est-ce qu'un club d'éducation canine ?

Les clubs d'éducation et d'utilisation canins sont des associations sans but lucratif déclarées et régies par la loi 1901.

Ils intègrent la cynophilie française par leur affiliation à une société canine territoriale, elle-même affiliée à la Société Centrale Canine, ils peuvent pratiquer plusieurs disciplines sportives.

Leurs rôles : – Assurer l'éducation de base et la formation des maîtres sans but de compétition ;

– Mettre en valeur les qualités de travail des chiens suivant les aptitudes de leur race ;

– Développer et promouvoir les disciplines homologuées par la Société Centrale Canine.

Le Club : Il est affilié à l'Association Canine Territoriale du Centre Val de Loire (ACTCVL), il est situé Rue Les Martins à Saint-Brisson-sur-Loire sur un terrain loué par la municipalité.

Des cours de Sociabilisation et d'Éducation Canine sont donnés tous les samedis à partir de 15h00 par des Moniteurs et Entraîneurs diplômés de la Société Centrale Canine.

Il est habilité par la Préfecture d'Orléans par l'intermédiaire de moniteurs à dispenser la formation "Attestation d'Aptitude pour maîtres de chiens catégorisés".

Il compte actuellement 60 adhérents qui viennent de différents villages du Loiret, du Cher et de la Nièvre.

Ses activités : De nombreux chiens du club sont présents dans les concours de RING, d'OBEISSANCE ainsi que dans les EXPOSITIONS CANINES DE BEAUTE où ils figurent très souvent dans les meilleures places.

En 2023, le Club a organisé le Championnat Territorial du Centre de Chien d'Utilité en Ring dont le vainqueur est un adhérent du club (M. A. Blanchin avec son chien Octavius du Banc des Hermelles) et 2 équipes de Ring ont participé au Championnat de France. Une équipe d'Obéissance obtient elle aussi de bon résultat. Nous avons neuf chiens au club qui sont titulaire du diplôme de "Chien visiteur" qui visitent 15 institutions pour personnes âgées et/ou handicapées.

Un "Chien Visiteur", c'est un chien qui vient visiter des personnes coincées derrière les murs (ceux de la vieillesse, de la maladie, du handicap, des prisons, de l'exclusion) et aussi des enfants scolarisés à fin d'information sur l'Approche du Chien...

Parce que vous aimez votre chien ;

Parce que vous souhaitez passer des moments agréables en sa compagnie ;

Parce que vous voulez lui donner une bonne éducation dans une ambiance conviviale et sportive ;

Parce que vous voulez pratiquer un Sport Canin (Obéissance, Ring)

Parce que vous voulez pratiquer une Activité Canine (Exposition de Beauté, Chien Visiteur) ; ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE !!!

Coordonnées : Club d'Education & Sport Canin St Brissonnais

Rue Les Martins - 45500 Saint-Brisson-sur-Loire

GPS : Longitude : 47°38'38" – Latitude : 2°41'25"

Tél : 02 48 72 56 53 – 02 48 72 16 76 – 02 38 36 73 64

Site internet : <http://clubcaninstbrisson.over-blog.net/>

Mail : escsaintbrissonnais@orange.fr



Association Sainte Solange



14, rue des Martins
45500 Saint-Brisson-sur-Loire

En 2023, l'Association Sainte-Solange a convié ses adhérents et amis pour ses trois repas traditionnels :

- la choucroute en février, qui a réuni une centaine de personnes,
- le jambon grillé, en plein air fin juin, avec près de 130 personnes,
- le couscous fin octobre avec, pour terminer l'année en beauté, plus de 150 personnes.

A chaque fois comme il se doit, joie et bonne humeur étaient au rendez-vous.

En outre, cette année, la journée du 15 août a été remise à l'honneur. Après la messe à la grotte, nous avons partagé le verre de l'amitié sous les chapiteaux installés à l'espace Sainte Solange. La plupart des personnes présentes sont restées ensuite, d'autres les rejoignant pour le déjeuner, autour de saucisses-frites et de pâtisseries. L'après-midi, les jeux (pêche à la ligne, billard, quilles, etc.) ont régalé les plus jeunes, tandis que les plus grands restaient à table pour jouer aux cartes ou simplement discuter. Pour une première fois, cette mini-kermesse a été une réussite et nous la renouvellerons en 2024, en tentant bien sûr de l'améliorer. La tombola a remporté un vif succès, chacun lorgnant sur le gros lot, un téléviseur.

Toutes ces manifestations réussies sont l'œuvre d'une équipe toujours prête à agir pour mieux satisfaire tous les adhérents et tous les bénévoles amis.

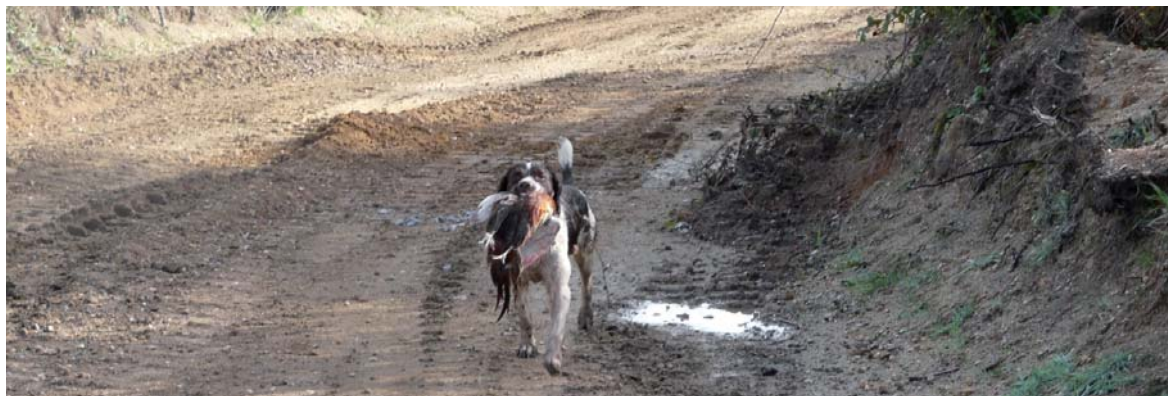


Association de Chasse de Saint-Brisson-sur-Loire

La Société de Chasse de la commune de Saint-Brisson regroupe une vingtaine d'adhérents qui pratique la chasse au petit gibier (faisan, perdrix, lièvre, bécasse, pigeon) en individuel le dimanche et les jours fériés entre la mi-septembre et la fin janvier sur un territoire d'un millier d'hectares composé de zones boisées et de plaine.

La chasse au grand gibier (sanglier et chevreuil) y est également pratiquée mais uniquement en battues collectives presque exclusivement les samedis durant la période d'ouverture.

La société de chasse est ouverte à tous les habitants de la commune titulaire du permis de chasser, mais d'autres personnes extérieures à celle-ci sont également les bienvenues.



Association Culturelle Artistique

Notre 3^e édition du Salon International du Pastel a fermé ses portes dimanche 12 novembre après trois semaines de réel plaisir avec un public en constante augmentation notre salon se termine sur une note très positive.

Grâce à vous et en particulier à François de Bourges, on fait de Bernard Poussin avec sa « flânerie parisienne n°2 » notre gagnant du choix du public.

Un grand merci à vous tous. Rendez-vous en 2025.

Les prix attribués au cours du Salon sont :

- Babette RHODDE Prix du Département
- Emmanuelle CAPET 2^e Prix du département
- Célia DUNZER Prix de la commune
- Célie DUNZER 2^e Prix des enfants des écoles
- Virginie BOISGERAULT 1^{er} Prix des enfants des écoles
- Anne-Laure GLAUDE Prix du Géant des beaux Arts
- Nathalie RECOCHE Prix des pastels Girault
- Lucy MICHIELS Prix carand'Ache



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

La Communauté des Communes Giennoises met en place deux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui sont déployées sur les 11 communes de la Communauté des Communes Giennoises.

L'OPAH permet de soutenir et d'apporter aux habitants des aides sur des aspects techniques et financiers de leurs projets de travaux de rénovation énergétique de leur habitation sous forme de subventions.

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants sous condition de ressources, aux propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement des loyers pour une durée de 6 ans, ainsi qu'aux parties communes des copropriétés occupées par des propriétaires occupants.

Ces subventions peuvent atteindre jusqu'à 60% du montant des travaux.

Les OPAH débutent le 1^{er} septembre 2023 pour une durée de 5 ans.

Cet accompagnement est offert par la Communauté des Communes Giennoises et ouvert à tout propriétaire du territoire.

Pour plus d'informations :

opah@cc-giennoises.fr
02 38 29 32 88
legiennois.fr



Les Grands Buissons et ses orchidées



Ophrys frelon

Entre St-Brisson-sur-Loire et St-Firmin-sur-Loire, s'élève un coteau calcaire où l'on peut apercevoir les pelouses sèches du site naturel des Grands Buissons. Ces parcelles en pentes très accentuées accueillait jusqu'au siècle dernier des vergers et des vignes ainsi que du pâturage. L'arrêt progressif du pastoralisme et des autres activités ont conduit à la plantation de résineux et l'abandon des parcelles, causant lentement leur fermeture. Après de nombreuses prospections et inventaires réalisés, le Conservatoire d'espaces naturels du Centre - Val de Loire, soucieux de préserver ces rares témoins des anciennes pelouses calcicoles des bords de Loire, s'est porté acquéreur du site en 1998.

Grâce au travail acharné de l'association et de ses bénévoles, le site a pu retrouver ses pelouses et leur richesse, notamment leurs populations d'orchidées sauvages, qui en fait aujourd'hui le principal site à orchidées du Loiret avec plus de 17 espèces !

En effet, chaque hiver des chantiers sont organisés par Damien Deflandre, Conservateur bénévole du site depuis 2011, afin d'entretenir ces pelouses ou d'en rouvrir de nouvelles. Cette année encore dans une ambiance conviviale, des bénévoles munis de râteaux, sécateurs, scies et autres outils, se sont rassemblés lors de 5 chantiers, arrachant ronces et arbustes, coupant robiniers et résineux.

Une fois le printemps arrivé, une sortie est proposée afin de découvrir le résultat de leurs efforts : l'une des plus impressionnantes floraisons d'orchidées sauvages colorant les pelouses des Grands Buissons ! « En retrouvant la lumière, les orchidées peuvent fleurir à nouveau et se reproduire. » Damien .D



*Avant/après le dernier chantier d'automne réalisé fin octobre :
réouverture de la partie haute d'une parcelle.*

Damien vous propose de venir l'aider à préserver notre patrimoine naturel lors des chantiers d'automne et à découvrir ces espèces.



Orchis des bruyères

Pour 2024, les dates sont déjà à réserver.
Alors à vos agendas !

Chantier d'automne, sauvez les orchidées sauvages

***Les 6 janvier, 3 février, 21 septembre, 12 octobre,
16 novembre et 14 décembre 2024***

Rdv à 9h

Inscription obligatoire et renseignements
au 06 15 77 44 35.

Prévoir vêtements adaptés, chaussures de marches et
outils de coupe.

GRATUIT

Participez activement à la sauvegarde des orchidées sauvages sur l'un des plus beaux coteaux à orchidées du Loiret.

Possibilité de pique-niquer sur place (repas partagé).

Un Conservatoire pour la biodiversité

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen Centre-Val de Loire) est une association régionale créée en 1990, dont la mission est de préserver les espaces naturels remarquables de la région pour la faune, la flore, la qualité paysagère ou l'intérêt géologique.

En 2023, **il préserve un réseau de plus de 175 sites naturels (> 5 000 ha)**, qu'il gère durablement selon cinq axes de travail « Connaître, protéger, gérer, valoriser et accompagner ».

Cérémonie du 11 novembre 2023



La cérémonie de commémoration du 105^e anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre s'est déroulée en présence du Maire, Claude Pléau, des membres du Conseil municipal, du Maire de Saint-Martin-sur-Ocre, Patrick Chenuet, des porte drapeaux, des anciens combattants, des représentants des pompiers et de la gendarmerie, de la Fanfare de l'Ocre et de Saint-Brissonnais.

Le maire a lu le message de M. Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Mme Patricia Mirallès, secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, puis a déposé une gerbe aux Monuments aux Morts.

Le vin d'honneur a été servi à la salle Sainte-Solange (l'Espace Séguier recevant le Salon du Pastel).



Distribution de chrysanthèmes

Suite au succès de l'opération l'année passée, la commune de Saint-Brisson-sur-Loire a décidé de réitérer la distribution des chrysanthèmes des parterres publics pour ainsi éviter de les jeter.

La distribution a eu lieu aux ateliers municipaux le vendredi 1^{er} décembre.

Vous êtes nombreux à être venus chercher des pots de chrysanthèmes pour les replanter et ainsi les voir reflourir pendant plusieurs années dans votre jardin.



Concert de l'Avent

Le traditionnel concert de l'Avent s'est déroulé le dimanche 3 décembre à 15h30 à l'église de Saint-Brisson-sur-Loire devant un public conquis et fidèle au rendez-vous.

Les 10 musiciens de l'ensemble OSL Variations - Vents, issu de l'Orchestre Symphonique du Loiret ont proposé un magnifique programme : Sérénade K 388 de Mozart, Petite Symphonie de Gounod, Suite Persane de Caplet, Suite de Fürstenberg de Blavet.



Le Concert était organisé par la Communauté des Communes Giennoises, en partenariat avec l'ACSB.

Rendez-vous l'année prochaine !

Concours des maisons fleuries 2023

Pour saluer les efforts fournis par les administrés en faveur du fleurissement de notre village, un concours des maisons fleuries est organisé chaque année. En 2023, il n'était pas nécessaire de s'y inscrire.

Le jury communal est passé fin juin-début juillet dans le village afin de sélectionner les jardins visibles de la voie publique.

La cérémonie de remise des prix du concours communal des Maisons Fleuries 2023 a eu lieu **samedi 7 octobre à 11h00** à l'espace Séguier en présence de Claude Pléau, Maire, Laure Crotté, adjointe chargée du fleurissement, des membres du jury communal, de conseillers municipaux et des lauréats.



Un diaporama de tous les jardins distingués a été projeté. 77 lauréats ont été récompensés. Ils ont chacun reçu un diplôme et une plante, puis ont partagé un moment convivial autour du buffet préparé par les conseillers municipaux.

Voici le palmarès du concours 2023 :

1^{re} Catégorie : habitation avec jardin paysager visible de la rue.

1^{er} prix : Mme GROS Micheline - 10, rue des Colissonnes

2^e prix : Mme BESELGA Virginia - 538, chemin des Chaussons

3^e prix : M. MORAINVILLE Claude - 5, rue des Colissonnes

2^e catégorie (trottoir, balcon, terrasse) : Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public / essentiellement présentation hors-sol.

1^{er} prix : Mme VERMEULEN Sandrine - 3, rue des Prunelles

2^e prix : M. BEURAIN Edgard - 6, rue du Puits

3^e prix : M. et Mme LUCHE Denis & Danielle - 14, rue des Tuileries

3^e catégorie : établissements ou structures recevant du public avec ou sans jardin

1^{er} prix : La Ribambelle - 4, place de l'Eglise

2^e prix : Restaurant La Taverne - 3, rue d'Autry

Retrouvez la liste de tous lauréats dans le procès-verbal du conseil municipal du 28 septembre 2023 sur le site saintbrissonsurloire.fr

Concours départemental 2023 des particuliers, maisons et lieux fleuris

Maisons et lieux fleuris organisé par le département du Loiret a été à son tour dévoilé.

5 lauréats de Saint-Brisson-sur-Loire ont eu l'honneur d'être récompensés :

- Mme Micheline Gros
- M. et Mme Jean-Paul Jarry
- M. et Mme Claude Morainville
- M. Gérard Naquin
- Mme Sandrine Vermeulen

Laure Crotté, présente à la cérémonie, a rapporté leur lot à chaque lauréat, composé d'une plante résistant à la sécheresse (heuchère, carex ou imperata).

Le Jury départemental a annoncé qu'il passerait en avril 2024 pour établir un palmarès basé sur le fleurissement de printemps, et ainsi éviter les disparités d'arrosage entre les communes du Loiret (certaines ont subi des restrictions en raison de la sécheresse).





Réalisation de la Commission Municipale : Communication, Relations Humaines,
Promotion de la Commune.

Président : Claude Pléau. *Vice-Présidente* : Line FLEURY.

Membres : Laure CROTTÉ, Thérèse MÉRANGER, Françoise THION,
Camille CARREAU, Patricia LEHAY, Sandrine DELESALLE,
Gérard HUSSLER, Luc MORIN

Imp. Centrale - 45500 GIEN

Offert et distribué par la Municipalité dans tous les foyers de notre Commune